



RCS : AUXERRE

Code greffe : 8901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00309

Numéro SIREN : 518 696 570

Nom ou dénomination : ENVLIM GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2015 sous le numéro de dépôt 260

GREFFE 89.01  
RCS AUXERRE  
N° gestion  
09B309



11 FEV. 2015  
260

DIJON  
BEAUNE  
GEVREY  
LUZY

## SAS ENVLIM GROUP

**Société par Actions Simplifiée au capital de 230 000 euros**

**Siège social : Route de Lyon  
ZI Bas de Bouchot**

**89460 CRAVANT**

**518 696 570 RCS AUXERRE**

## SAS ENVLIM GROUP

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

Thierry LOROT | Stéphane BOUCHETARD

Siège Social : 8, avenue Jean Bertin | Parc technologique de la Toison d'Or | 21000 DIJON | Tél. 03 80 28 04 28 | Fax 03 80 28 04 04 | Email : contact@equinoxe-expert.com | www.equinoxe-expert.com

Société par action simplifiée d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes au capital de 770 560 € inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne Franche-Comté | Membre de la Compagnie Régionale de Dijon

SIRET 382 711 489 00072 | N° TVA FR 90 382 711 489

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA  
TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL  
ENVLIM GROUP EN SAS ENVLIM GROUP**

Mesdames, Messieurs, les associés

En notre qualité de commissaire à la transformation de la Société par Actions Simplifiées ENVLIM GROUP, en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce, par décision unanime des associés en date du 04 décembre 2014, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celle utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dijon, le 2 février 2015

**Le commissaire aux Comptes  
SAS EQUINOXE  
Représentée Stéphane BOUCHETARD**